

Nombre de  
membres en  
exercice

**95**

Présents et  
représentés

**91**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND ANNECY**

**SEANCE du 25 MAI 2023**

L'an deux mille vingt-trois

Le vingt cinq du mois de mai à dix-huit heures

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Grand Annecy, dûment convoqué en séance officielle le seize mai deux mille vingt-trois, s'est réuni Espace Périaz à Annecy (Seynod) en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

### Délibération

Date de mise  
en ligne

15 JUIN 2023

Déposée en  
Préfecture le

14 JUIN 2023

### Étaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Gilles ARDIN, Olivier BARRY, Isabelle BASTID, Michel BEAL, Alexandra BEAUJARD, Marie BERTRAND, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Patrick BOSSON, Bilel BOUCHETIBAT, Stéphane BOUCLIER, Catherine BOUVIER, Christian BOVIER, Pierre BRUYERE, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Odile CERIATI-MAURIS, Martine COUTAZ, Sandrine DALL'AGLIO, Roland DAVIET, Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Gilles FRANÇOIS, Pierre GEAY, Anthony GRANGER, Fabienne GREBERT, Aurélie GUEDRON, Ségolène GUICHARD, Charlotte JULIEN, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, Elisabeth LASSALLE, François LAVIGNE-DELVILLE, Christiane LAYDEVANT, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Karine LEROY, Bruno LYONNAZ, Benjamin MARIAS, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Pierre-Louis MASSEIN, Antoine de MENTHON, Catherine MERCIER-GUYON, Patricia MERMOZ, Thomas MESZAROS, Philippe MORIN, Magali MUGNIER, Michel MUGNIER-POLLET, Alexandre MULATIER-GACHET, Laure ODORICO, Xavier OSTERNAUD, Gérard PASTOR, Raymond PELLICIER, Marie-Luce PERDRIX, Christian PETIT, Eric PEUGNIEZ, Monique PIMONOW, Agnès PRIEUR-DREVON, Jean-Luc RIGAUT, Marc ROLLIN, Didier SARDA, Nora SEGAUD-LABIDI, Bénédicte SERRATE, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVIAN, Marie-Odile DUBOIS (suppléante de Jean-François GIMBERT)

### Avaient donné procuration

Jacques ARCHINARD à Gilles VIVIAN, François ASTORG à Alexandre MULATIER-GACHET, Nicole BLOC à Elisabeth LASSALLE, Corinne BOULAND à Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Vanessa BRUNO à Didier SARDA, Christel CASSET à Gilles ARDIN, Lola CECCHINEL à Bénédicte SERRATE, Henri CHAUMONTET à Isabelle BASTID, David DUBOSSON à Fabienne DULIEGE, Elisabeth EMONET à Gérard PASTOR, Chantale FARMER à Marion LAFARIE, Fabien GERY à Benjamin MARIAS, Viviane MARLE à Samuel DIXNEUF, Aurélien MODURIER à Xavier OSTERNAUD, Tony PESSEY à Jean-Luc RIGAUT, Christian ROPHILLE à Christian ANSELME, Yannis SAUTY à Pierre GEAY, Guillaume TATU à Pierre-Louis MASSEIN

### Étaient excusé(e)s

Frédérique BANGUÉ, Noëlle DELORME, Frédérique KHAMMAR, Christophe PONCET

Alexandre MULATIER-GACHET est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-200066793-20230525-11890-DE-1-1  
en date du 14/06/23 ; REFERENCE ACTE : DEL-2023-138

## OBJET

### COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES

Denis DUPERTHUY, rapporteur

Pour le vote de cette question, la présidence est assurée par Ségolène GUICHARD, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente.

			CA 2022	CA 2021
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	Chap 011	Charges à caractère général	632 107,37	695 470,68
	Chap 012	Charges de personnel	423 497,80	319 563,55
	Chap 042	Opérations d'ordre	213 811,65	194 556,79
	Chap 65	Autres charges de gestion courante	7 546,35	0,89
	Chap 66	Charges financières	90 368,16	93 909,16
	Chap 67	Charges exceptionnelles	2 140,32	13 829,42
			<b>1 369 471,65 €</b>	<b>1 317 330,49 €</b>
RECETTES	Chap 002	Résultat de l'exercice précédent	0,00	162 895,09
	Chap 013	Atténuations de charges	2 183,51	1 140,36
	Chap 042	Opérations d'ordre	57 944,00	61 449,00
	Chap 70	Produits des services	320 126,61	252 975,41
	Chap 74	Dotations et participations	0,00	0,00
	Chap 75	Autres produits de gestion courante	1 625 869,46	1 361 676,38
	Chap 77	Produits exceptionnels	30 435,26	10 728,38
			<b>2 036 558,84 €</b>	<b>1 850 864,62 €</b>
<b>DISPONIBLE DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>667 087,19 €</b>	<b>533 534,13 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	Chap 001	Résultat de l'exercice précédent	322 472,51	813 044,96
	Chap 040	Opérations d'ordre	57 944,00	61 449,00
	Chap 041	Opérations patrimoniales	11 875,00	0,00
	Chap 16	Emprunts et dettes assimilées	409 685,10	401 028,98
	Chap 20	Immobilisations incorporelles	22 275,00	0,00
	Chap 206	Matériels informatiques et logiciels	9 525,16	10 537,78
	Chap 21	Immobilisations corporelles	142 534,91	364 888,49
	Chap 23	Immobilisations en cours	153 159,22	44 973,63
			<b>1 129 470,90 €</b>	<b>1 695 922,84 €</b>
RECETTES	Chap 040	Opérations d'ordre	213 811,65	194 556,79
	Chap 041	Opérations patrimoniales	11 875,00	0,00
	Chap 10	Dotations, fonds divers et réserves	533 534,13	1 167 045,17
	Chap 16	Emprunts et dettes assimilées	14 090,08	11 848,37
			<b>773 310,86 €</b>	<b>1 373 450,33 €</b>
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT</b>			<b>-356 160,04 €</b>	<b>-322 472,51 €</b>
		Restes à encaisser	283 191,00	283 191,00
		Restes à payer	691 951,40	698 795,85
<b>BESOIN D'INVESTISSEMENT</b>			<b>-764 920,44</b>	<b>-738 077,36</b>
<b>SOLDE NET</b>			<b>-97 833,25 €</b>	<b>-204 543,23 €</b>

Le budget des pépinières d'entreprises dégage un solde net de - 97.833 € (CA 2021 : - 204.543 €, CA 2020 : 162.895 €).

## **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

### **Dépenses :**

La section de fonctionnement génère un disponible de 667.087 € (CA 2021 : 533.534 €, CA 2020 : 1.329.940 €).

Les charges à caractère général s'élèvent à 632.107 € (CA 2021 : 695.470 €, CA 2020 : 493.423 €) (chapitre 011) et présentent un taux de réalisation de 67,45 % (CA 2021 : 72,67 %, CA 2020 : 60 %). Elles comprennent les dépenses d'énergie, l'entretien de biens mobiliers, les cotisations d'assurance, les frais de nettoyage des locaux et les taxes foncières.

En 2022, aucune consommation du crédit « études et recherches », moins de frais de télécommunications (consommation du crédit de 20 %) et 80 % de consommation des crédits de nettoyage.

Les charges de personnel (chapitre 012) sont réalisées à 97,74 % (CA 2021 : 83,87 %, CA 2020 : 88 %) des crédits votés.

Les charges financières s'élèvent à 90.368 € (CA 2021 : 93.909 €, CA 2020 : 105.162 €) (chapitre 66) et comprennent uniquement les intérêts de la dette.

Les opérations d'ordre de 213.811 € (CA 2021 : 194.556 €, CA 2020 : 186.466 €) (chapitre 042) intègrent les dotations aux amortissements 2022.

### **Recettes :**

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 2.036.558 € (CA 2021 : 1.850.864 €, CA 2020 : 2.583.863 €).

Elles comprennent notamment :

- les produits de location des pépinières pour 320.126 € (CA 2021 : 252.975 €, CA 2020 : 300.177 €) qui sont générés par les services d'accompagnement des entreprises ou une simple mise à disposition de locaux ;
- la participation du budget principal de 1.439.670 € (CA 2021 : 1.137.175 €, CA 2020 : 1.014.680 €) (chapitre 75).

## **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Les dépenses d'équipement présentent un volume de 339.369 € (CA 2021 : 409.861 €, CA 2020 : 356.375 €).

Avec un taux de réalisation de 18 % (CA 2021 : 68,05 %, CA 2020 : 50 %), ces dépenses d'équipement couvrent essentiellement des travaux de rénovation dans les pépinières. Ces travaux ont pris du retard et sont pour la plupart reportés en 2023.

Les recettes d'investissement se composent :

- des opérations d'ordre (chapitre 040) constituées des amortissements comptabilisés ;

- l'affectation des résultats 2021 pour 533.534 €.

La section d'investissement nécessite un besoin de financement de 764.920 € qui sera financé par l'excédent de fonctionnement de 667.087 € lié au versement de la subvention du budget principal.

L'exercice 2022 dégage ainsi un résultat net de – 97.833 € (CA 2021 : - 204.543 €, CA 2020 : 162.895 €) après prise en compte des restes à réaliser.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :**

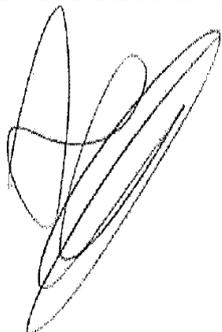
d'approuver ce compte administratif 2022 du budget pépinières d'entreprises.

**LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Voix POUR : 90

NON-VOTANT(S) : 1 (Frédérique LARDET)

Le Secrétaire de séance,



Alexandre MULATIER-GACHET

Pour extrait conforme  
Pour la Présidente et par délégation,  
Le Directeur Général,



Sébastien LENOIR.